

**Confrérie du Tire-Bouchon
et de la Tarte du Vi Paurin de Rixensart**

Chapitre biennal du dimanche 2 février 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 24/01 à jcleveau@yahoo.fr ou au 45A, av. de Nivelles, 1300 Limal

Confrérie :

Responsable :

Mail et téléphone :

Nom et prénom des participants au repas :

Ils désirent être placés avec (tables de 8 personnes) :

Réservation :

..... repas à 60 € = €

..... tartes du vi paurin à emporter à 18 € = €

soit une somme totale de € à verser pour le 24/01 sur le compte

IBAN : BE19 2710 8653 1712 (BIC : GEBABEBB)

de la Confrérie du Tire-Bouchon de Rixensart en indiquant les noms de votre confrérie et des participants.

Attention : seul le virement bancaire valide la réservation. Aucun paiement sur place.

À l'attention de nos amis français : le n° de compte (IBAN et BIC) vous permettra de régler votre repas sans aucun frais. Les chèques ne sont pas acceptés.

Pour des impératifs de traiteur, tout repas décommandé après le 28/01 ne pourra être remboursé.

Nous nous réjouissons d'introniser un membre de votre Confrérie qui participe au repas.

Merci de nous préciser ci-après ses nom, prénom et fonction dans la confrérie ainsi que les buts et produits défendus par votre confrérie.